

2 Politique

Présidentielle 2016/Suite aux propos de Jean Ping

Le gouvernement portera plainte

SM

Libreville/Gabon

C'est l'économie d'une communication lue, hier, par le porte-parole du gouvernement, Alain Claude Bilie-By-Nze, au cours de la conférence de presse qu'il a animée à la Maison Georges Rawiri. Le gouvernement ne compte pas rester insensible à ce qu'il qualifie "d'incitation à la violence et à la haine".

ALAIN Claude Bilie-By-Nze, Porte-parole du gouvernement, a annoncé,

hier, que ce pan de l'Exécutif portera plainte à Jean Ping, par ailleurs candidat déclaré à la prochaine élection présidentielle, suite à ses propos tenus lors d'un meeting. Lesquels incitent à "la guerre civile et à l'élimination d'une partie de la population gabonaise, qualifiée de cafards".

Suite à ces termes jugés sans équivoques, le gouvernement a clairement indiqué qu'il compte explorer toutes les voies de droit pour donner une suite judiciaire à ces propos "qu'aucune démocratie au monde ne peut tolérer".

Tout comme il a marqué son étonnement face au silence des acteurs politiques, de la société civile et des médias (nationaux et internationaux).

«Le gouvernement de la République, soucieux de maintenir l'unité nationale, de garantir la sécurité, la stabilité, la paix et la cohésion sociale aux côtés du chef de l'Etat, relève l'extrême gravité de ces propos. Ces propos qu'il condamne avec la plus grande fermeté, sont l'expression d'une violence verbale sans précédent dans notre pays», a déclaré le ministre de la Communi-

cation.

Selon le membre du gouvernement, ces termes sont d'autant incitateurs de haine, de violence et de guerre, qu'ils rappellent certaines tragédies de l'histoire de l'Humanité. «Adolphe Hitler, compare-t-il, traita les Juifs de cafards : il eut six millions de Juifs morts pendant la deuxième guerre mondiale dans les Camps de concentration ; plus près de nous, au cœur de l'Afrique centrale, des extrémistes Hutu traitèrent les Tutsi de cafards : il eut le génocide rwandais avec ses huit cent mille morts ; il n'y a pas si

longtemps, Muammar Kadhafi, que Jean Ping défendit dans un livre, traita une partie de son peuple des mêmes termes de cafards : il eut des milliers de morts».

Outre ce sujet, le porte-parole est revenu sur l'actualité dominante dans notre pays ces derniers jours. Notamment, le Conseil supérieur de la magistrature, la caravane de la décennie de la femme et l'apurement des instances définies par le gouvernement. Où il précise, en ce qui concerne le dernier sujet, que celui-ci est en cours et s'élargit à la dette inté-

rieure et extérieure, aux services déconcentrés dont la santé et l'éducation, y compris les services ayant un fort impact social.

De même qu'il a indiqué, s'agissant principalement de la prime d'incitation à la performance (PIP), que les engagements pris par le gouvernement seront tenus dans les délais annoncés, c'est-à-dire, avant la fin du mois de juillet. Et que le paiement de la PIP sera effectif à compter du mois de juin prochain, selon un chronogramme qui sera précisé par le ministère du Budget.

Majorité républicaine et sociale pour l'émergence/Udis

"Des propos inacceptables"

EN

Libreville/Gabon

DOIT-on rester inactifs devant les propos inacceptables tenus dernièrement par M. Jean Ping lors de sa tournée dans le Woleu-Ntem, par lesquels il parlait d'«exterminer les cafards»? En réaction à ceux-ci, le directeur de l'Union pour la démocratie et l'intégration sociale (Udis), au cours d'une réunion des responsables tenue avant-hier, a dénoncé la gravité de cette déclaration, que le candidat à la prochaine élection présidentielle a faite au canton

Nyè.

Le président de l'Udis, Hervé-Patrick Opiangah a d'abord voulu que les cadres du parti qu'accompagnaient les membres des organes de base prennent connaissance de «ces propos incroyables» avec la diffusion de ce passage vidéo. On y voit Jean Ping parler des généralités avant d'en venir à cette phrase qui a créé un sentiment d'indignation parmi l'assistance.

Condamnant cette sortie déplacée, le président de l'Udis s'est demandé pourquoi ce silence de la presse, des leaders d'opinion et voire de la justice qui aurait pu s'auto-saisir de cette af-

faire et interpellé l'auteur de ces propos. Et ce d'autant qu'à travers ceux-ci, «Jean Ping a fait la démonstration de sa vraie nature de va-t-en-guerre, capable d'amener la guerre dans notre pays». En outre, «il s'agit d'un mépris fort à l'endroit des Gabonais que l'on traite de cafards, alors que l'on voudrait solliciter leurs suffrages». Remontant dans l'histoire, Hervé-Patrick Opiangah a rappelé les différentes occurrences aux «cafards» qui ont débouché sur les tragédies des peuples. «Hitler avait commencé par traiter les Juifs de cafards, et on sait ce que cela a donné. La Radio Mille Collines à Kigali au

Rwanda présentait les Tutsis comme des cafards, 100 jours plus tard on tuait un million de Tutsis. Kadhafi, lui, traitait les Libyens de rats... Nous ne pouvons pas accepter ces allusions venant d'un leader politique».

A l'Udis, l'on est convaincu de ce que Ping est adepte de «la terre brûlée» et que ces propos sont de nature à interpellés les uns et les autres sur ce qui va arriver si un tel homme parvenait à la tête de l'Etat. D'où le directeur du parti a invité les organes de base à une réflexion profonde pour faire barrage aux auteurs aux desseins sombres pour la Nation.



Le président de l'Udis, Hervé Patrick Opiangah s'adressant aux militants.

Session extraordinaire du CND

Adoption du Code de bonne conduite

Juste KOMBILE MOUSAVOU

Libreville/Gabon

En l'absence de certains représentants de partis politiques de l'opposition qui ont claqué la porte des travaux, la majorité des autres membres du Conseil national de la Démocratie (CND) a adopté une charte de devoirs et d'obligations que les acteurs politiques devaient observer en périodes électorales et ordinaires

C'EST finalement, mercredi dans la soirée, et non jeudi comme initialement annoncé, que les travaux de la session extraordinaire de l'assemblée plénière du Conseil national de la Démocratie (CND) se sont achevés. En l'absence de certains représentants de partis politiques de l'opposition, avec l'adoption du Code de bonne conduite (CBC). Quelques heures plus tôt, en effet, selon certaines indiscretions, ceux-ci ont claqué la porte au motif de la suppression de l'article 8 alinéa 2 du projet du



Le président du CND, Séraphin Ndaof Rembogo (micro) clôturant les travaux auxquels ont pris part certains représentants des partis politiques de l'opposition.

CBC. Un article inclus à la section 2 relative aux "partis politiques et candidats en période électorale" et disposant notamment que :

"Il (partis politiques et candidats) convient, pour chaque parti politique, d'affirmer son appartenance à la majorité ou à l'opposition en fonction des alliances qui auraient été librement contractées. Cette déclaration est envoyée au CND avec copie au ministère de l'Intérieur, à

la Cénap et au CNC".

Pour les membres de l'opposition, le maintien de cette disposition reviendrait à clarifier sans ambiguïté le positionnement et la situation politique de certains leaders ou formations de leur bord qui concluraient des alliances avec le pouvoir. Une interprétation rejetée par les autres membres du CND. D'autant que, auraient-ils avancé, un parti politique de l'opposi-

tion peut aisément, en fonction de ses intérêts, conclure une alliance avec une formation de la majorité ou soutenir un de ses candidats, tout en faisant toujours partie de l'opposition sans renier ses valeurs profondes.

Quoi qu'il en soit, aux yeux de plusieurs observateurs, ces divergences laissent planer de sérieux doutes sur la volonté des acteurs politiques de s'approprier le

CBC. Une charte des devoirs et d'obligations qu'ils sont appelés à observer afin "d'assurer un climat serein avant, pendant et après toute consultation électorale".

En clôturant les travaux, le président du CND, Me Séraphin Ndaof Rembogo, a salué "l'ensemble des conseillers pour leur travail remarquable, leur implication et leur persévérance qui ont permis d'aboutir à ce

texte de qualité à l'usage des acteurs de la vie politique nationale, impliqués dans le processus électoral". Tout en émettant le vœu "qu'ils s'imprègnent de son contenu et adhèrent à son application". Nul doute que la conférence de presse qu'il anime, aujourd'hui, au siège du CND, permettra à l'opinion publique nationale de mieux appréhender l'usage que les uns et les autres entendent faire du CBC.



Photo : Bandoma

Photo : Joe Manianga